

CANADA – Les bio devant la Cour suprême

Par Anne FURET

Publié le 31/07/2007, modifié le 27/02/2025

Début août, les fermiers bio du Saskatchewan ont décidé de se pourvoir devant la Cour suprême. Le 2 mai, la Cour d'appel avait jugé non recevable le recours collectif (« class action ») de ces agriculteurs dont les cultures de colza bio avaient été contaminées par du colza GM. ([cf. Inf'OGM n°86](#)). C'est donc le dernier recours pour ces agriculteurs.

Adresse de cet article : <https://infogm.org/canada-les-bio-devant-la-cour-supreme/>